

Séance du 23.04.2009

Commission de la taxe de promotion touristique

Le Conseil nomme une commission ad hoc "taxe de promotion touristique". Celle-ci est composée de la manière suivante :

- Représentant de la Commune : Vivian Mottet, Conseiller.
- Représentant d'Anzère Tourisme : Luc Bétrisey (responsable de la comptabilité d'AT).
- Représentant communal de la commission d'impôts : Nicole Bonvin, Conseillère.
- Responsable communal de la facturation (à voix consultative) : Jeannot Travelletti, employé communal.

Stade de Lényre

Une expertise des mâts d'éclairage du terrain de foot a été effectuée. Ceux-ci sont en très bon état.

Réfection de la route de Bonnefile

Le Conseil adjuge les travaux à l'entreprise Christian Jean, Ayent, pour le montant de Fr. 573'743.45 TTC. Cette offre est la plus avantageuse.

Autorisation d'exploiter

Le Conseil délivre une autorisation d'exploiter pour le café-restaurant des Sports à Botyre.

Séance du 30.04.2009

Comptes 2008 de la Municipalité

Le Conseil accepte, à l'unanimité, les comptes 2008. Le total du bilan au 31.12.2008 s'élève à Fr. 35'485'601.21 et la fortune à Fr. 12'249'237.22.

Aperçu du compte administratif	2007	2008
Compte de fonctionnement		
Résultat avant amortissements comptables		
Charges financières	fr. 12'931'334.60	14'228'100.47
Revenus financiers	fr. 17'880'286.28	17'995'312.60
Marge d'autofinancement	fr. 4'948'951.68	3'767'212.13
Résultat après amortissements comptables		
Marge d'autofinancement	fr. 4'948'951.68	3'767'212.13
Amortissements ordinaires	fr. 4'522'010.41	3'149'649.96
Amortissements complémentaires	fr. -	-
Amortissement du découvert au bilan	fr. -	-
Excédent de revenus	fr. 426'941.27	
Excédent de revenus		617'562.17
Compte des investissements		
Dépenses	fr. 4'880'125.88	3'922'833.75
Recettes	fr. 1'432'537.10	542'658.40
Investissements nets	fr. 3'447'588.78	3'380'175.35
Financement		
Marge d'autofinancement	fr. 4'948'951.68	3'767'212.13
Investissements nets	fr. 3'447'588.78	3'380'175.35
Excédent de financement	fr. 1'501'362.90	
Excédent de financement		387'036.78

Edilité

Sept autorisations de construire sont délivrées.

Séance du 07.05.2009

Travaux ancien CO St-Romain

Le Conseil adjuge les mandats suivants :

<u>Travaux</u>	<u>Entreprises</u>	<u>Prix</u>
Echafaudages	Ardag SA	Fr. 15'190.20 HT
Charpente	Dussex Michel	Fr. 4'624.40 HT
Fenêtres bois	Dussex Michel	Fr. 81'797.20 HT
Ferblanterie	Travelletti & Biner	Fr. 11'723.40 HT
Couverture	Travelletti & Biner	Fr. 68'599.00 HT
Stores	Michel Stores	Fr. 32'548.90 HT
Electricité	G. Freléchox	Fr. 151'394.00 HT
Isolations de façades	Marcolivier SA	Fr. 146'095.00 HT

Toutes ces offres ont obtenu la meilleure pondération.

Autorisation d'exploiter

Le Conseil délivre une autorisation d'exploiter La Potinière à Anzère.

Engagements de personnel communal

Le Conseil décide d'engager M. Kévin Gaudin au poste d'apprenant "employé de commerce". Il décide également M. Jean-Marie Savioz en tant qu'employé au service eaux-égouts.

Construction d'une nouvelle crèche

Le Conseil décide l'achat des locaux de la nouvelle crèche/nursery/UAPE pour le prix définitif, sans indexation, de Fr. 3'100'000.00 TTC.